
Arrêté royal – Ordres nationaux

A.R. 28-04-2011

M.B. 13-09-2011

Secrétariat général. - Service des Ordres nationaux
Enseignement supérieur

Par arrêté royal du 28 avril 2011:

La Croix civique de 1^{re} classe est décernée aux membres du personnel des établissements d'enseignement désignés ci-après pour 35 années

Université de Mons à Mons

Mme Annette Beernaert, Première agente spécialisée principale; Mme Lyane Bouchez, Première agente spécialisée en chef principale; Mme Agnès Simon, Première agente spécialisée principale; M. Philippe Spindel, Professeur ordinaire; M. Gérard Top, Premier agent spécialisé en chef; M. Jean-Pierre Toubeau, Agent spécialisé en chef.

La Médaille civique de 1^{re} classe est décernée à un membre du personnel de l'établissement d'enseignement désigné ci-après pour 25 années :

Gembloux Agro-Bio Tech -ULg à Gembloux

M. Eric Groignet, Premier agent spécialisé en chef principal.

Le Premier Ministre est chargé de l'exécution du présent arrêté.